CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, REFUSONS LA CASSE DES SERVICES PUBLICS ET DE NOTRE STATUT !

Macron démantèle le code du travail. Mais il s'attaque avec la même hargne aux services publics et aux statuts des fonctionnaires.

Cadres de la Territoriale, nous sommes en première ligne !
Tout au long du quinquennat Hollande, les cadres de la fonction publique ont résisté aux attaques et mauvais coups : PPCR, RIFSEEP.
Les ingénieurs ont subi en premier lieu la réforme de leur grade. Puis l'an passé ce fut le tour des attachés avec notamment la suppression pure et simple du grade de directeur territorial, sans oublier la filière médico-sociale qui reste le « parent pauvre » de la FPT.
Ces mesures prises par Hollande sont aujourd'hui appliquées dans nos collectivités. Mais Macron a décidé de les poursuivre, voire de les amplifier :

- Suppression de 120 000 fonctionnaires dont 70 000 dans la territoriale,
- Casse du paritarisme,
- Étranglement financier des communes avec la sup pression de la taxe d'habitation et la baisse des dota tions de l'État de 10 milliards d'euros supplémentaires aux collectivités locales. C'est la disparition complète des communes qui s'annonce.

La précarité nous menace : recrutement d'experts et de « responsables à haut niveau » sur des CDI qui relèveraient du code du travail. Il s'agit du premier coup porté au statut général de la fonction publique et à l'encadrement, alors que ce dernier garantit le même service public à tou.tes les administré.es quelle que soit leur origine, leur religion ou leur conviction politique.

- Généralisation de l'individualisation des carrières et des rémunérations, notamment pour les catégories A. Il s'agit notamment d'un nouveau moyen de pression financier sur les cadres qui s'opposeront aux directives gouvernementales contraires aux valeurs de la fonction publique, remettant en cause l'indépendance du fonctionnaire,
- attaque contre le CNFPT, son financement, et la priva tisation des formations,
- Explosion du statut avec le point d'indice différencié s elon les différents versants,
- Régime unique de retraite par points entraînant une baisse des pensions....

Dans l'ensemble du monde du travail en France, les ICT représentent 47% du salariat, et ce taux est naturellement amené à s'élever du fait de l'évolution du travail. Nous devons prendre conscience qu'avec la création des métropoles, la fusion des régions, la disparition programmée des communes, **ce sont les cadres qui sont prioritairement impactés**. Et cela du fait même de leur position dans la hiérarchie. C'est à eux qu'on demande de mettre en œuvre les réformes, qui bien souvent sont à l'encontre des valeurs qui leur ont fait épouser le service public. Ce sont les cadres qui connaissent dans ce contexte la mise en concurrence, et la mobilité imposée. Ce sont les cadres en priorité qui doivent se soumettre sous couvert de déontologie. Ce sont eux qui subissent le **new public management** en même temps qu'ils doivent l'imposer à leurs équipes. La figure du manager remplace celle de l'encadrant, et l'expertise et la qualification de nos catégories sont bafouées.

C'est pour faire entendre nos profonds désaccords et faire respecter nos catégories que l'UFICT CGT des services publics appel tous les Ingénieurs, Cadres, techniciens et Agents de Maîtrise à la grève, aux manifestations ou rassemblements pour se mobiliser le mardi 10 octobre, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.

Face aux tentations d'individualiser nos cadres d'emplois et nos rémunérations, opposons la défense de nos statuts !
Face à la concurrence entre les cadres défendons nos repères collectifs !

FIER-E-S D'ÊTRE FONCTIONNAIRES !